Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 59 (1930)

Heft: 12

Artikel: Quelques réflexions au sujet de l'éducation féminine actuelle

Autor: Duruz, M.-Ant.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1040860

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIXme ANNÉE. N° 12. 1er OCTOBRE 1930.

BULLETIN PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation

ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. — Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 12 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction doit être adressé à la Rédaction du *Bulletin pédagogique,* Ecole normale, Hauterive-Posieux, près Fribourg. Les articles à insérer dans le N° du 1er doivent lui parvenir avant le 18 du mois précédent et ceux qui sont destinés au N° du 15, avant le 3 du même mois.

Pour les abonnements ou changements d'adresse et les annonces, écrire à *M. L. Brasey, secrétaire scolaire, Ecole du Bourg, Varis, Fribourg. Compte de chèque II a 153.*

*Le **Bulletin pédagogique** et le **Faisceau mutualiste** paraissent le 1er et le 15 de chaque mois, à l'exception des mois de juillet, d'août, de septembre et d'octobre, où ils ne paraissent qu'une fois. On fait paraître, chaque année, dans un ordre proportionnel, 15 numéros du **Bulletin** et 5 du **Faisceau**.*

SOMMAIRE. — *Quelques réflexions au sujet de l'éducation féminine actuelle. — Un livre de géographie suisse. — Bibliographies. — La retraite des instituteurs. — La retraite des institutrices. — Le cours de gymnastique à Estavayer-le-Lac. — Prêtres et instituteurs. — Brevet de capacité pour l'enseignement primaire. — Communication de la Direction de l'Instruction publique. — Société des institutrices.*

Quelques réflexions au sujet de l'éducation féminine actuelle

On se plaint amèrement, à notre époque, de la mauvaise éducation de la jeunesse féminine, quelle que soit, d'ailleurs, la classe sociale à laquelle elle appartient.

Les jeunes filles, en effet, dès l'âge de treize et quatorze ans, affectent certaines libertés qui décèlent des fautes graves dans leur formation générale. En parlant de ces défauts, ordinairement traduits par un modernisme outré, on s'occupe trop uniquement, parfois, de la conduite, de la tenue physique et même morale, on gémit et l'on omet de chercher, autour de ces signes extérieurs, des lacunes incontestables dans l'éducation de la femme. Les faits qu'on déplore

résultent, dans une certaine mesure, d'un manque de compréhension dans l'orientation de la jeune fille vers son rôle futur. La famille et l'école s'abstiennent trop facilement de former les jeunes filles pour plus tard, c'est-à-dire d'en faire des femmes d'intérieur. Il ne suffit pas d'instruire et de donner ce vernis d'éducation qui consiste à développer les qualités séduisantes, mais trop superficielles, des intelligences. A notre époque, les occasions, qui indiquent aux jeunes filles comment elles peuvent acquérir cette élégance dans la conversation et dans l'allure, se présentent suffisamment nombreuses pour qu'on n'ait pas à se soucier beaucoup de leur inculquer l'art de plaire autrement que par une bonne éducation. Les jeunes filles modernes sont mêlées à la vie publique bien avant leurs devancières et n'attendent plus leur vingtième année pour faire la connaissance de ce monde troublant et charmeur au sein duquel elles essaient de découvrir leur avenir. Mais, tout en y pénétrant plus tôt, sont-elles munies des qualités des jeunes filles d'autrefois, en y ajoutant le supplément de droits que leur prodigue notre siècle ? Il semble bien que la pierre d'achoppement se révèle à ce moment-là.

La jeune fille moderne a conquis des droits qui lui sont nécessaires. Elle les a d'ailleurs justement conquis et elle doit les conserver pour vivre dans les conditions nouvelles de l'existence en tendant vers le bien-être. Cependant, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines innovations en matière d'éducation féminine, on peut se demander, d'autre part, pourquoi se sont perdus, même dans les institutions privées, ces principes qui faisaient naguère des jeunes filles, des femmes accomplies. On aurait dû pouvoir amalgamer l'essort nouveau à ce qui existait déjà et dont on avait éprouvé la valeur. L'éducation, en évoluant, serait restée conforme aux lois de la bienséance. Or, de nos jours, il apparaît nettement que les jeunes filles, même celles qui fréquentent des maisons plus soucieuses de leur formation, accusent en général un manque d'équilibre dans leur préparation. Elles n'apprécient plus leur rôle futur, elles ne le connaissent souvent que sous un jour faux, elles ne se soucient que de leurs succès de jeunesse. Il en est même qui dispersent, avec une insouciance qui effraie et peine bien souvent, des qualités de cœur et d'esprit, des aptitudes manuelles qui leur procureraient le bonheur et ne servent qu'à fausser leur direction et à préparer des foyers malheureux. Trop de camaraderie entre jeunes gens et jeunes filles, trop de facilité à passer d'un flirt à l'autre, trop de liberté dans les liaisons ne sont pas excusables, car, inconsciemment, elles mènent les natures vers une pente dangereuse. Cela ne veut pas dire qu'on ne doive quelquefois excuser et toujours pardonner une faute de jeunesse, mais ces attachements sont toujours rares chez des créatures bien dirigées qui, peut-être, ne les éviteront pas, mais sauront leur résister. C'est justement contre la faiblesse morale de l'époque que l'éducation doit prémunir les jeunes filles.

La formation de la jeunesse féminine est, certes, plus compliquée à notre époque, elle demande plus de délicatesse et surtout elle exige de ceux qui veulent orienter les jeunes filles, une participation constante à la vie moderne et une formation supérieure non seulement au point de vue de l'instruction, mais surtout à celui de l'éducation. On donne toujours moins que l'on ne possède, les éducatrices doivent nécessairement être des femmes distinguées. D'autre part, une expression moderne, prise dans son sens le meilleur, fait entrevoir une autre qualité utile à notre époque, l'éducatrice de la femme future doit être « à la page ». En effet, plus son caractère se rapprochera de l'esprit moderne, plus elle sera écoutée et comprise. Son influence augmentera sur une jeunesse encline à vivre sa vie et à faire fi, sans méchanceté souvent, mais par un penchant quelque peu frondeur de sa nature, des conseils des grandes personnes. Le siècle des inventions a développé le goût des expériences et la jeunesse aime à juger de la nécessité d'un objet avant de l'utiliser. C'est pourquoi cette qualité nouvelle renferme en elle-même un danger qui fait que, mise en pratique par des personnes qui en ont mal saisi le sens, elle peut causer la faiblesse de bien des formations. On trouve cette erreur d'éducation et, par conséquent, cette décadence de l'autorité dans les établissements privés, comme aussi dans les écoles publiques et il est nécessaire de le souligner. Que les jeunes filles sortent de familles nobles ou bourgeoises, qu'elles soient issues de la classe ouvrière, leur formation générale dénote qu'on s'est alors trop mis « à la page » pour certaines questions extérieures. C'est là encore une faute de notre époque, que cette tendance à une éducation superficielle qui peut être agréable à première vue. En effet, on effleure tout en vitesse, comment ose-t-on espérer que, dans ces conditions, les germes inculqués prennent racines. On s'est soumis avec trop de bienveillance, en matière d'éducation, à des exigences modernes qu'on aurait pu refréner, on a perdu peu à peu l'autorité en comprenant mal l'exercice de la liberté ; par contre, on a omis de renouveler et même de conserver les principes qui doivent être à la base de toute éducation féminine. Ces principes il faut les rechercher dans la fin vers laquelle tendent la plus grande partie des jeunes filles, « Le Foyer ». L'éducation doit nécessairement façonner la jeunesse féminine en lui inculquant, — non pas en théorie, mais par l'exemple et la pratique, — le désir de devenir des femmes de maison.

Or, la plupart des jeunes filles ne reçoivent plus dans leur famille ou dans les maisons d'éducation une formation qui leur permette d'allier, dans une juste mesure, l'instruction, la connaissance des charges d'un intérieur, les soins exigés par la famille et les enfants avec les qualités indispensables à la vie de société : l'aisance dans les manières, la pratique de certains sports et ce qu'on appelait autrefois les arts d'agréments. Si les jeunes filles étaient encore ainsi préparées, les désillusions seraient peut-être moins nombreuses dans la vie.

Il est de la plus grande importance, cela se conçoit tout naturellement, que les personnes appelées à remplir ce rôle auprès de la jeunesse féminine soient choisies avec beaucoup de tact et de discernement. On rencontre encore de nos jours des institutrices d'élites qui suppléent à la famille dans les écoles, même dans les classes primaires, et s'efforcent non seulement d'instruire, mais surtout d'éduquer la jeunesse. Sont-elles suffisamment comprises et encouragées, sont-elles surtout suffisamment connues ? On devrait, semble-t-il, dans les centres où l'on s'occupe d'éducation, opérer une sélection et ne laisser entrer dans une classe pour la diriger que des éducatrices. On se base trop facilement sur l'instruction, c'est sans doute plus facile à juger, pour apprécier les personnes qui ont charge d'âmes. Cependant l'instruction, poussée à un assez haut degré à notre époque, ne suffit pas pour sauvegarder la jeunesse. On est obligé de se rendre compte que certaines fautes proviennent du choix des éducatrices. En effet, pourquoi cette déchéance dans l'éducation féminine alors qu'on agite si souvent ces questions de nos jours ? Celles qui s'approchent de la jeune fille doivent être des femmes supérieures, il est inutile d'insister sur la force de l'exemple, elles doivent, en outre, posséder une connaissance approfondie de la vie, un sens de la religion basé sur des préceptes solides afin de donner à une jeunesse qui maintenant pense, réfléchit, discute et exige des explications précises, des principes et des preuves qui lui serviront plus tard non seulement de directives mais surtout de protection et de défense.

On a cru obtenir plus facilement la discipline chez une jeunesse portée à la liberté en se montrant faible pour certains égarements. Les éducateurs ont fait des concessions, ont flatté trop souvent l'amour-propre de leurs élèves pour maintenir dans leur classe une soumission apparente sans se soucier de savoir si cette façade résisterait aux influences extérieures. C'est mal comprendre le devoir de l'éducation que d'arriver à une telle capitulation de l'autorité. Elle favorise la crise d'indépendance de la jeunesse à tous points de vue. En effet, certaines règles de conduite ne sont pas seulement utiles à la bonne tenue, agréables à la société et nécessaires à toutes personnes distinguées, mais elles constituent un véritable préservatif au point de vue moral. Elles sont, en quelque sorte, comme les barrières le long d'une route difficile à parcourir ; sans elles, il est possible d'avancer, mais un moment d'inattention, une trop grande confiance dans l'habitude et parfois certaines circonstances extérieures peuvent causer la chute. On néglige trop dans l'éducation féminine, que ce soit dans la famille ou dans la classe, l'exigence de cette réserve qui devient par la suite une règle de conduite. Si les jeunes filles y étaient astreintes depuis l'enfance, elles ne la briseraient pas spontanément à un certain âge et ne s'exposeraient pas, par imprudence, par coquetterie, par snobisme aussi ; elles n'afficheraient pas ce dédain pour les anciens principes ; elles ne sèmeraient

pas leur cœur et leurs qualités en flirts, en liaisons inutiles et même dangereuses. On se plaint du manque d'éducation de la jeunesse féminine, le terme employé révèle la faute générale : « On instruit trop, on n'éduque plus assez. »

Les familles sont certes fautives, mais puisque la famille ne remplit pas sa tâche, l'école en a doublement le devoir. Les institutions privées, qui ont encore plus généralement en mains les jeunes filles, tout en respectant les innovations justes, doivent s'ingénier à restituer à la femme sa formation de naguère. Il est indispensable qu'en matière d'éducation, on s'évertue à saisir l'influence de la vie moderne sur la jeunesse afin de la préparer à résister, grâce à un idéal supérieur, aux tentations de son existence. On doit tenir compte, plus qu'autrefois, des impressions du dehors et se maintenir au courant de l'esprit du siècle. Ainsi l'on pénétrera dans cette âme moderne, secrète, fière et quelque peu vagabonde, l'on parviendra à l'éduquer et à lui permettre de fournir le maximum de sa valeur.

M.-Ant. Duruz.

UN LIVRE DE GÉOGRAPHIE SUISSE

On connaît la compétence de M. Gaston Michel, professeur de géographie au Collège Saint-Michel. Nous lui devons, en particulier, l'excellente carte du canton de Fribourg suspendue aux murs de chacune de nos écoles.

M. Michel vient de publier chez MM. Fragnière frères, un gros volume in-8 de 332 pages, intitulé : *La Suisse, géographie physique, humaine et économique*, avec la collaboration de son aimable collègue, M. Alfred Wiest, chargé surtout de la partie rédactionnelle. Le texte est illustré de 114 gravures. Le volume coûte 7 francs, ce qui est beaucoup pour des élèves, — et aussi pour des instituteurs. On nous a confié cependant que ces derniers, les seuls en cause en ce qui touche à l'enseignement primaire, seraient traités avec quelque ménagement par les éditeurs. Nous le souhaitons, car ce livre nous paraît un excellent « livre du maître », bourré de faits, clair cependant, et surtout ne se contentant pas de décrire des phénomènes, mais en donnant l'explication pertinente. Toutes les fois qu'il a été possible, on a exposé les causes des phénomènes étudiés. C'est en quoi j'ai admiré la science de l'un des auteurs et l'art d'exposer de l'autre. Qu'on ouvre, par exemple, à la page 151 ; qu'on examine « l'esquisse géopolitique de la Suisse centrale » ; qu'on lise les notes qui guident l'observation, puis le texte qui s'y rapporte, — c'est une lumière singulière jetée sur l'histoire de la fondation de la Suisse, sur sa « raison d'être », ses frontières et sa destinée. On peut de même comprendre mieux certains faits de notre histoire fribourgeoise en contemplant avec quelque pénétration la gravure correspondante se rapportant à la Suisse occidentale.

M. Michel, cependant, se garde d'incursions dans un domaine qui n'est pas le sien. Il explique en géographe les faits géographiques et c'est en géographe encore qu'il explique les faits économiques pour autant qu'ils sont conditionnés par la nature du sol et les particularités de notre pays.